

ASEP
31 rue Saint Dominique
44770 Préfailles

Le 3 octobre 2011

Monsieur Le Maire,

Nous avons bien reçu le 27 septembre, votre courrier nous demandant de vous faire part de nos suggestions pour faire évoluer le PLU afin de déterminer quelle serait la meilleure procédure applicable.

Nous nous réjouissons que vous ayez pris l'initiative d'une telle concertation et souhaitons qu'ainsi un nouveau dialogue de qualité puisse s'instaurer entre les habitants et résidents de Préfailles et l'équipe municipale.

Vous n'ignorez pas l'émoi provoqué par les deux permis de construire accordé pour la plage de Port Meleu et le terrain de La Cla alors que selon vos affirmations le PLU était censé nous protéger mieux que l'ancien POS.

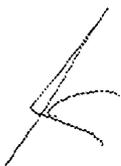
Nous sommes nombreux à constater que ce n'est pas le cas, que la construction d'immeubles est devenue possible et qu'une densification massive, qui n'est souhaitée par personne, peut voir le jour.

Nous allons bien entendu vous faire part de nos suggestions et sommes prêts à participer à tous les travaux nécessaires pour que cette révision/modification aboutisse, afin que la réglementation soit en accord avec l'intérêt général et que nous puissions transmettre un patrimoine préservé aux générations futures.

Je vous saurais gré de demander à vos services de me transmettre rapidement l'ensemble des documents du PLU (plans et réglementations des zones).

Par ailleurs, dans un article du Courrier qui annonce que Préfailles a obtenu le label station de tourisme, vous faites état d'un projet de balnéo dont le terrain est déjà réservé. Dans le cadre de notre réflexion, nous aimerions que vous nous communiquiez l'emplacement de ce terrain.

Dans l'attente d'un échange fructueux, je vous prie d'agréer, Monsieur Le Maire, mes meilleures salutations.



Edith MARTINE

Présidente de l'ASEP